

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

2018- 54 COTER : CONTRACTUALISATION AVEC L'ADEME

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 8 novembre le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 31 octobre 2018, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20

Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Titulaires absents :

Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson (excusé)
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (démissionnaire)
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents :

Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Secrétaire de séance : Bernard MACE

Affichage le 9 Novembre 2018

2018-54 COTER : CONTRACTUALISATION AVEC L'ADEME

Le SYDELA met en place un contrat d'objectif territorial avec l'ADEME qui vise à étudier la possibilité pour tous les projets d'énergie renouvelable thermique, de bénéficier de subventions publiques grâce aux Fonds chaleur géré par l'ADEME.

Il est rappelé que les objectifs du COTER sont les suivants :

- Le développement des installations de production d'énergie renouvelable thermique
- L'accompagnement technique et le financement des projets ENR thermiques
- L'animation, promotion de la filière

Chronologie du projet :

- Etude d'opportunité
 - 38 projets identifiés
- Candidature
 - 25 projets – plus de 900 000 € d'aide public
 - Demande de financement pour l'animation du contrat : 203 000 €
- Accord de l'ADEME
 - 184 000 € de financement pour l'animation du contrat

Après en avoir délibéré, le Comité décide, à l'unanimité :

- De contractualiser 3 ans avec l'ADEME pour la mise en œuvre du COTER
- De recruter un ETP dédié à l'animation du contrat
- De financer le projet : coût global 203 000 € dont 184 000 € d'aide ADEME

